

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 50143

Numéro SIREN : 379 463 979

Nom ou dénomination : S.C.H.L.

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2019 sous le numéro de dépôt 4038

Le montant obligatoire affiché est A du budget des impôts.

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SCHL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise ZA de la Maie Avenue de l'Europe 62720 RINXENT		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 379463979000037		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2018	
		Net 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concession, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commerciaux (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP 7 676		AQ 6 114 1 562	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT 119 626		AU 92 554 27 072	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU 1 556 830		CV 209 653 1 347 177	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières * BH 60		BI 60	
TOTAL (II) BJ		BK 308 321 1 375 871	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 102 112		BY 14 572 87 540	
Autres créances (3) BZ 513 139		CA 472 912 40 227	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD 216 120		CE 1 188 214 932	
Disponibilités CF 12 215		CG 12 215	
Charges constatées d'avance (3)* CH 7 551		CI 7 551	
TOTAL (III) CJ		CK 488 672 362 465	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A 2 535 329 796 993 1 738 336	
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise SCHL

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622.....)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	912 237
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(768 273)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	75 175
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (II)		DL	227 523
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	163 707
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	163 707
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	655 091
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	585 403
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 959
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 767
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	13 886
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	1 347 105
Ecart de conversion passif *		(V)	ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 738 336
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	912 237
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 126 855
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	169 965	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SCHL		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FR	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	Production stockée *			
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			
	Autres produits (1) (11)			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (marchandises)*			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			
	Impôts, taxes et versements assimilés *			
	Salaires et traitements *			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SCHL		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	8 767		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	8 767		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	5		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	6 729		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	6 734		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	2 033		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	569 782		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	494 607		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	75 175		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IHI		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IIX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 301	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	32 766	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6 12 488	obligatoires	A9 20 278	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	PRODUITS CESSIONS D'ACTIFS			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	VNC ACTIFS CEDES			6 729			
	PENALITES			5			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SCHL										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
										3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	7 676	KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2				KP		KQ		
										KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	13 363	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	73 574	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	46 258	LC		LD	1 860	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	140 870	LO		LP	1 860	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U	1 556 830	8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	60	1U		1V			
TOTAL IV						1Q	1 556 890	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 697 761	0H		0J	1 860		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	7 676	MF	7 676	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets. aménagements divers				IU		MM		MN	13 363	MO	13 363
		Matériel de transport				IV		MP	12 308	MQ	61 266	MR	61 266
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	3 120	MT	44 998	MU	44 998
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	15 428	NH	127 302	NI	127 302	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				I0		0X		0Y	1 556 830	0Z	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	60	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	1 556 890	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	15 428	0L	1 684 193	0M	127 302		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SCHL

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SCHL</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	5 155	PS	960	PT		PU	6 114		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	13 363	QE		QF		QG	13 363		
	Matériel de transport	QH	7 180	QI	34 070	QJ	5 579	QK	35 671		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	44 113	QM	2 527	QN	3 120	QO	43 520		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	69 811	QV	37 556	QW	8 699	QX	98 668		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	69 811	ØP	37 556	ØQ	8 699	ØR	98 668		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW	Total général avec vente (NS + NT + NU)		NY	Total général avec vente (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à écaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

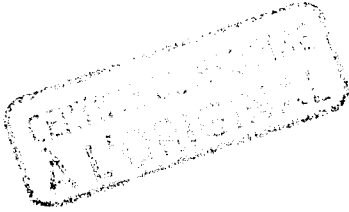
Désignation de l'entreprise		SCHL		Néant ☐				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
	1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	209 653	9V	9W	9X	209 653	
		Ø6		Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	14 572	6U	6V	6W	14 572	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	474 285	6Y	6Z	7A	474 100	
	TOTAL III	7B	698 510	TY	TZ	185	UA	698 325
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	698 510	UB	UC	185	UD	698 325
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF					
		UG	UH	185				
		UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SCHL										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	60	UV		UW	60			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	17 486		17 486					
	Autres créances clients				UX	84 625		84 625					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	13 955		13 955					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 624		1 624					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	495 551		495 551					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	2 009		2 009					
	Charges constatées d'avance				VS	7 551		7 551					
	TOTAUX				VT	622 861	VU	622 801	VV	60			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	169 965		169 965						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	485 125		264 875		220 250				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	38 959		38 959						
Personnel et comptes rattachés				8C	18 750		18 750						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	17 700		17 700						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	16 723		16 723						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	594		594						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	585 403		585 403						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	13 886		13 886						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	1 347 105	VZ	1 126 855		220 250				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	290 409	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



ANNEXE

au bilan et au compte de résultat

SARL SCHL
ZA de la Maie
Avenue de l'Europe 62720 RINXENT

Exercice clos le : 31/12/2018

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 738 335,95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 75 175,06 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 4 819 euros en moins des charges de personnel.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

En 2017, la société a procédé à une réévaluation libre de l'ensemble de ses immobilisations sur les bases suivantes :

- actifs incorporels : aucun actif incorporel connu ne nécessite d'être réévalué ;
- actifs corporels : les véhicules ont été réévalués sur la base de leur "côte Argus" à fin décembre 2017, les autres actifs incorporels sont composés de matériel informatique dont la valeur de marché n'a pas conduit à leur réévaluation ;
- Titres de Participation : Les participations dans les sociétés SAS LEPETIT, détenue à 99.6% et SAS EUROMAT EQUIP, détenue à 60.35%, ont été réévaluées sur la base prudente de 140 % des capitaux propres desdites filiales à la date du 31 décembre 2016.

Cette réévaluation s'est traduite par un écart de réévaluation libre qui figure dans les capitaux propres de la société au 31 décembre 2018 pour 912 237 €. Celui-ci se compose de 63 641 € de réévaluation des biens corporels et de 848 596 € de réévaluation des titres de participations des filiales.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 684 193

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	140 870	1 860	15 428	127 302
Immobilisations financières	1 556 890			1 556 890
TOTAL	1 697 761	1 860	15 428	1 684 193

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 308 321

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	69 811	37 556	8 699	98 668
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	209 653			209 653
TOTAL	279 464	37 556	8 699	308 321

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Constructions s/sol d'autrui	7 676	6 114	1 562	8 ans
Agencements	13 363	13 363	0	5 ans
Matériel de transport	61 266	35 671	25 595	de 1 à 3 ans
Mobilier et mat.de bureau	33 706	32 228	1 477	de 1 à 4 ans
Mobilier de bureau	11 292	11 292	0	de 2 à 3 ans
TOTAL	127 302	98 668	28 634	

3.2 - Etat des créances = 622 861

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	60		60
Actif circulant & charges d'avance	622 801	622 801	
TOTAL	622 861	622 801	60

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 488 672**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	487 484				487 484
Comptes financiers	1 373		185		1 188
Total	488 857		185		488 672

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 4 795

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3 720
Autres créances	1 075
Disponibilités	
TOTAL	4 795

3.5 - Charges constatées d'avance = 7 551

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 622

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,24	7 622
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	15,24	7 622

4.2 - Etat des dettes = 1 510 813

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	655 091	434 841	220 250	
Dettes financières diverses	749 110	749 110		
Fournisseurs	38 959	38 959		
Dettes fiscales & sociales	53 767	53 767		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	13 886	13 886		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 510 813	1 290 563	220 250	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 41 683

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 495
Dettes fiscales & sociales	22 302
Autres dettes	13 886
TOTAL	41 683

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 453 570**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	247 032	54,46 %
Produits des activités annexes	206 538	45,54 %
TOTAL	453 570	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 4 795

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	3 720
Clients fact a etablr(418100)	3 720
Autres créances :	1 075
Divers produits a recevoir(468700)	1 075
TOTAL	4 795

8.2 - Charges constatées d'avance = 7 551

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.d'avance(486000)	7 551
TOTAL	7 551

8.3 - Charges à payer = 41 683

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	5 495
Fourn. fact. non parven.(408100)	5 495
Dettes fiscales et sociales :	22 302
Conges a payer(428200)	10 599
Provision 13eme mois(428600)	6 000
Charges sociales/cp(438200)	3 428
Charges sociales / 13eme mois(438630)	1 200
Cap formation continue(438650)	480
Taxe apprentissage(448621)	594
Autres dettes :	13 886
Charges a payer(468600)	13 886
TOTAL	41 683

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
EUROMAT EQUIP	190 250	664 566	60	763 589	763 589			4 210 101	115 498	48 317
LEPETIT	180 000	194 457	100	583 588	583 588			1 982 665	103 386	49 800
MTE SERVICES	100 000		100			472 912				
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
<i>a) Françaises</i>										
<i>b) Etrangères</i>										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
<i>a) Françaises</i>										
<i>b) Etrangères</i>										

Observations complémentaires

LA SOCIETE MTES EST EN PROCEDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE, NOUS NE DISPOSONS PAS DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018. LA PARTICIPATION DE 195 653 €EST PROVISIONNEE POUR 195 653 €ET LE COMPTE COURANT DE 472 912 €EST PROVISIONNE POUR 472 912 €DEPUIS 2015.

S.C.H.L
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : ZAC de la Maie, avenue de l'Europe
62720 RINXENT
379 463 979 RCS BOULOGNE S/MER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 75 175 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 75 175 euros

En totalité au compte « report à nouveau »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

